

**EURO RESSOURCES ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE
PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2022**

Paris, France, le 4 mai 2022 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou la « Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers intermédiaires non audités, établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour le premier trimestre clos le 31 mars 2022. Ces résultats financiers intermédiaires non audités ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 mai 2022. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 3,2 millions d'euros (0,051 € par action) au premier trimestre 2022, contre 1,8 million d'euros (0,030 € par action) au premier trimestre 2021.

EURO a comptabilisé des produits de 4,8 millions d'euros au premier trimestre 2022, contre 3,5 millions d'euros au premier trimestre 2021.

Liquidités et sources de financement

Au 31 mars 2022, le montant de la trésorerie s'élevait à 23,4 millions d'euros, contre 20,4 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette hausse résulte principalement de la trésorerie générée par les activités opérationnelles.

Titres négociables

EURO détient des titres négociables dans des sociétés minières présentes sur un marché volatil. Le risque de variation des cours est lié à la fluctuation des cours des titres négociables. Ces investissements en titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur.

Au 31 mars 2022, les titres négociables comprenaient 19 095 345 actions d'Orea Mining Corp. (« Orea ») (9,0 % des actions en circulation ; 9,3 % au 31 décembre 2021) et 3 819 069 actions d'Allegiant Gold Ltd. (« Allegiant ») (4,9 % des actions en circulation au 31 mars 2022 et 31 décembre 2021).

Au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2022, la Société a constaté selon les IFRS un profit latent résultant de l'augmentation de la juste valeur de ces titres négociables. Selon les IFRS, ce profit de 0,3 million d'euros a été enregistré dans les autres éléments du résultat global (perte de 1,0 million d'euros au premier trimestre clos le 31 mars 2021).

Actifs de redevances

Se reporter au rapport de gestion pour de plus amples informations.

Au 31 mars 2022, d'après les tests de dépréciation de la Société, les faits et les circonstances ne révélaient pas d'indice de perte de valeur potentielle pour Rosebel et Bomboré.

En ce qui a trait à Paul Isnard, les déclarations faites en 2019 par le gouvernement français concernant la Compagnie Minière Montagne d'Or ont créé une incertitude quant à la délivrance des différentes autorisations et permis non encore obtenus et nécessaires au développement du projet, et peuvent ainsi potentiellement affecter les capacités opérationnelles et financières du projet. La joint-venture attend toujours la décision du Conseil d'État sur le dernier recours déposé par le gouvernement français sur le renouvellement des titres miniers de Montagne d'Or, à la suite du rejet de l'appel du gouvernement français par la Cour administrative d'appel de Bordeaux en juillet 2021. Dans ces circonstances, la Société maintient les mêmes hypothèses relatives au test de dépréciation réalisé le 31 décembre 2021, et continue donc de présumer que les diverses autorisations et permis seront accordés dans des conditions permettant à la joint-venture de poursuivre ce projet, bien que le calendrier soit quelque peu incertain. Aucune dépréciation n'a donc été comptabilisée dans le compte de résultat pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Comparaison du premier trimestre clos le 31 mars 2022 par rapport à la même période en 2021 (IFRS)

Selon les IFRS, EURO a enregistré un bénéfice net de 3,2 millions d'euros (0,051 € par action) au premier trimestre 2022, contre 1,8 million d'euros (0,030 € par action) au premier trimestre 2021.

Les produits ont totalisé 4,8 millions d'euros au premier trimestre de 2022, en hausse par rapport aux 3,5 millions d'euros enregistrés à la même période en 2021. Ils provenaient exclusivement de la redevance de la mine Rosebel aux premiers trimestres 2022 et 2021. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation de la production d'or à 35 213 onces au premier trimestre 2022 par rapport à 29 232 onces à la même période de 2021 (0,7 million d'euros), à la dépréciation de l'euro (0,4 million d'euros), et à un cours moyen de l'or plus élevé de 1 877 dollars américains au premier trimestre de 2022, contre 1 794 dollars américains l'once au premier trimestre 2021 (0,2 million d'euros).

Au premier trimestre 2022, la Société a comptabilisé des charges d'exploitation de 0,1 million d'euros, équivalentes à celles du premier trimestre 2021.

EURO a enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 1,44 million d'euros au premier trimestre 2022, comparativement à un montant de 1,39 millions d'euros au premier trimestre 2021. Cette légère augmentation, qui tient principalement à l'incidence fiscale de la hausse du résultat au premier trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021, a été partiellement compensée par des écarts de conversion.

Perspectives

La production de la mine Rosebel devrait s'établir entre 113 000 et 139 000 onces en 2022. Il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des produits compris entre environ 12,3 millions d'euros et 15,2 millions d'euros (14,8 millions de dollars américains et 18,2 millions de dollars américains) en 2022. Ces produits avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 700 dollars américains l'once et sur un taux de change de 1,20 dollar américain pour 1 euro. L'incidence des fluctuations du cours moyen de l'or sur les produits annuels d'EURO, sur la base d'une production estimée de 126 000 onces, se chiffrerait à environ 1,2 million de dollars américains pour chaque variation de 100 dollars américains l'once. L'incidence d'une fluctuation de 5 % du taux de change moyen sur les produits annuels d'EURO avoisinerait 0,7 million d'euros.

La production commerciale du projet Bomboré devrait démarrer au troisième trimestre de 2022.

La Société conserve certaines disponibilités afin de poursuivre des opportunités susceptibles de renforcer son activité sur le long terme.

Pandémie mondiale liée à la COVID-19

La pandémie mondiale de la COVID-19 continue d'évoluer. Malgré les vastes programmes de vaccination de masse qui cherchent à limiter l'incidence du virus dans de nombreux pays, l'émergence de nouveaux variants, comme le nouveau variant Omicron, a provoqué une nouvelle augmentation rapide des taux d'infection dans le monde au début du premier trimestre de 2022. Les protocoles de détection et d'atténuation de la COVID-19 sont revus en permanence pour s'adapter à l'évolution de la situation. La Société continue de surveiller étroitement cette évolution et de prendre les mesures nécessaires pour gérer les effets de la pandémie de la COVID-19 sur tous les aspects de ses activités.

À Rosebel, la situation liée à la COVID-19 s'est stabilisée au cours du trimestre, suite à une augmentation de nouveaux cas en janvier 2022. Le site continue de surveiller la situation et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour réduire les effets négatifs, notamment en s'engageant activement dans des initiatives communautaires. Environ 46 % de la main-d'œuvre est entièrement vaccinée.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont les principaux actifs sont une redevance sur la mine d'or Rosebel au Suriname (la « redevance Rosebel »), une redevance relative aux concessions Paul Isnard, une production d'argent auprès d'une filiale d'Orezone Gold Corporation (« Orezone »), et des titres négociables. La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % et exploitée par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD »). La redevance sur la production nette d'affinage couvre la production future des concessions Paul Isnard et une zone d'intérêt les entourant en Guyane française, détenue dans le cadre d'un accord de joint-venture entre Orea Mining Corp. et Nord Gold SE (« Compagnie Minière Montagne d'Or »). Au titre de la production d'argent, EURO recevra 50 % de la production d'argent payable sur la durée de vie de la mine du projet Bomboré d'Orezone, situé au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest.

EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Au 31 mars 2022, IAMGOLD France S.A.S. (« IAMGOLD France »), une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait environ 89,71 % de toutes les actions en circulation d'EURO. Au 31 mars 2022, IAMGOLD France détenait 56 058 191 actions représentant 112 116 382 droits de vote, soit environ 94,25 % des droits de vote d'EURO. Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

Notes concernant les prévisions : *certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.*

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Tidiane Barry
Directeur Général
Tél. : +1 450 677 0040
Email : tbarry@euroressources.net

Sophie Hallé
Directeur Général Délégué
Tél. : +1 450 677 0040
Email : shalle@euroressources.net